



Union Fédérale SUD Protection Sociale
144 bd de la villette - 75019 Paris
contact@sud-protectionsociale.org
Tweets : <https://twitter.com/SudProtSociale>



Pour une vraie revalorisation des salaires, un seul moyen : une grande mobilisation du personnel !!!



La revalorisation des coefficients de base de 2011 avait été obtenue par la manif nationale inter branches Sécu à Paris et le rassemblement massif devant l'UCANSS le 08 février 2011, à l'appel de la CGT, FO et SUD. Depuis, aucune autre action choc marquante n'a été proposée au personnel de la Sécurité sociale pour revendiquer une revalorisation des salaires.

Quant à la valeur du point, elle n'a pas été relevée depuis 2010

Pourtant, chaque année des négociations ont lieu à l'Ucanss. Elles se concluent invariablement sur l'impossibilité de revaloriser la valeur du point.

N.B. : la valeur du point de la fonction publique a été revue à la hausse, même si l'augmentation n'est pas à la hauteur des attentes légitimes des fonctionnaires. Cela ne peut désormais plus servir de prétexte au blocage de la valeur du point dans la Sécu !

Le gouvernement se targue d'un quasi retour à l'équilibre des comptes de la Sécurité sociale tout en niant éhontément la contribution des personnels à cette amélioration, et ce qu'il leur en coûte au quotidien, en termes de dégradation des conditions de travail sous l'effet des réductions massives d'effectifs depuis des années.

L'employeur se retranche derrière d'obscures « explications techniques »

L'Ucanss a indiqué « *qu'une fois fixé le taux de progression de la RMPP à 1,6% (de nouveau roboté par rapport à 2015, + 1.90 % et 2016, +1.70 %), déduction faite des GVT (0,94%), des points d'expérience (0.19%), des points de compétence (0.50%), des parcours limités à 5% (0.25%), du report des mesures 2016 sur 2017 (0.43%), blablablablalbla... il ne reste que 0.23 % pour une mesure générale* ».

Ou encore, l'employeur "ne souhaite pas proposer une revalorisation a minima"(sic). Selon l'Ucanss, à ce jour, le cadrage RMPP ne permet pas d'engager de véritables négociations salariales et rend quasi impossible la mise en place d'une mesure générale.

Cette cuisine arithmétique sur la RMPP n'a qu'un seul objectif : l'enfumage

...Ou comment faire croire à ceux qui veulent bien y adhérer, l'entendre, la commenter, l'accepter... qu'il n'y a pas d'autre possibilité que d'appliquer cette même politique d'austérité qui sévit depuis tant d'années. Et le pire c'est que cela marche !

Pas étonnant alors que dans ces conditions l'on arrive toujours au même résultat, celui finalement recherché : **zéro augmentation de la valeur du point** pour les agents des organismes de Sécurité sociale.

Social notre employeur ?

**il ne "souhaite pas la revalorisation de la valeur du point a minima" !
Et zéro augmentation depuis 2010 c'est social ??? !!!**

Les fédérations de syndicats dits réformistes CGC, CFTC & CFDT (qui ont signé la classification de 2004 qui a individualisé les salaires et rendu possible les rémunérations à la tête du client, qui ont soutenu « la loi travail », néfaste pour tous les salariés y compris ceux de la sécu) ont bien improvisé une journée « d'action » ce 10 novembre 2016, veille d'un grand week-end, dans l'ensemble des organismes, pour la revalorisation de la valeur du point. Cette journée n'a pas eu d'impact puisque dès la RPN du 16 novembre il a clairement été annoncé qu'**aucune augmentation n'était possible** pour les agents de la Sécurité sociale en 2017.

SUD Protection sociale ne s'étonne donc pas qu'une journée sans véritable action ne fasse pas trembler le Ministère !

... A moins que dans le secret des salons ministériels, que nous ne fréquentons pas, une dérisoire augmentation de la valeur du point (comme dans la fonction publique ?) ait finalement été décidée avant le 10 novembre ... ?

C'est pourquoi, au plan syndical, pour SUD Protection Sociale, seule la reconduction d'une action du type de celle du 08 février 2011, conduite par CGT/FO/SUD, vraiment préparée, construite dans la durée avec les salariés de la Sécurité sociale, (avec un rassemblement du personnel devant l'Ucanss), assurera l'adhésion d'une majorité du personnel et pourra peser alors sur les négociations en cours autour des salaires.

Dès maintenant, il est essentiel et urgent de construire **une vraie mobilisation** du personnel, dans le même cadre que cette inter-fédérale de 2011, pour obtenir une **revalorisation des salaires** et un rattrapage de points.

SUD Protection sociale travaille à la construction de cette action intersyndicale interbranche forte, et appelle les organisations syndicales défendant réellement les intérêts du personnel à s'inscrire dans cette démarche.

Noël arrive, Réveillons-nous !!!